



Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD.

Nous tenons à vous souhaiter une bonne année scolaire 2018-2019.

Pourtant, dans l'immédiat, nous sommes plutôt inquiets : les conditions de cette rentrée sont loin d'être aussi satisfaisantes qu'on nous l'annonce dans certains média.

Nous sommes inquiets pour la Fonction Publique qui n'est plus que considérée comme un coût pour la nation sans égard pour ses missions et l'égalité des citoyens que porte le Service Public à travers tout le territoire national. Dans notre département, nous voyons des écoles privées à 300€ le mois, ouvrir dans des territoires où le Service Public d'Éducation a reculé... La baisse démographique et la volonté de réduire encore les budgets à tous les niveaux n'annoncent rien de bon pour l'avenir du tissu scolaire de notre département rural, les enfants et les familles vont-ils payer au sens figuré comme au sens propre le fait de vivre à la campagne ?

Nous sommes inquiets pour nos retraites que le gouvernement semble vouloir orienter vers une capitalisation individualisée au détriment de régimes basés sur les solidarités.

Nous sommes inquiets pour l'avenir de notre métier d'enseignant. Des ajustements de programmes paraissent au cœur de l'été, sans concertation, sans laisser aux collègues le temps de se les approprier en équipe avant la rentrée de ces modifications, sans que la moindre évaluation n'ait été faite de la mise en place des programmes 2016. Des évaluations standardisées sont mises en place. Cela ne serait pas très inquiétant si nous pouvions travailler en équipe sur leur analyse et les remédiations à mettre en place avec notre connaissance du terrain (enfants, familles, contexte social, connaissance du travail antérieur..) plutôt que d'être renvoyés à des réponses préétablies en laboratoire. Nous, enseignants sommes concepteurs de notre métier, tous les jours nous prévoyons, mettons en œuvre et réglons nos pratiques. Aujourd'hui notre ministre veut nous réduire à un rôle d'exécutant : des évaluations standardisées engendrant des réponses standardisées. A cela s'ajoutent de multiples injonctions ou recommandations lourdement relayées (rentrée en musique, formations continues imposées, manuels recommandés, emplois du temps modèles, contenus des APC prédéfinis, dictée quotidienne, etc...) Nous sommes décidément bien loin de l'école de la confiance... dans ses propres enseignants.

Dans l'ordre du jour de cette CAPD, nous enregistrons positivement les ajustements de postes sur des écoles dont les situations étaient restées en suspens lors du dernier CTSD. Une petite remarque toutefois : s'il n'est pas annoncé de fermeture de classe, comment faut-il interpréter le glissement d'un poste d'une école maternelle à une école primaire à Bergerac, sauf à considérer qu'il n'y aurait qu'une école sur cette commune ?

De même le recours à 9 contractuels, pour l'instant n'est pas lui non plus de nature à rassurer sur l'avenir de l'Éducation Nationale, comment comprendre que notre département soit déficitaire alors que de nombreuses entrées par mutations interdépartementales sont refusées, qu'il n'est pas fait appel à la liste complémentaire du concours ? Devons-nous voir là, une façon déguisée de rendre des postes ? Nous notons positivement l'effort qui est fait pour donner à ces nouveaux personnels la possibilité de démarrer dans les moins mauvaises conditions possibles Au delà, nous souhaitons que ces collègues puissent-être formés plus avant et titularisés dans un avenir proche...

Pour finir, le SNUipp-FSU Dordogne tient par ma voix à affirmer ici notre soutien et notre solidarité envers notre collègue, menacée et diffamée sur les réseaux sociaux pour avoir fait son travail d'enseignante et répondu favorablement à des demandes de l'institution. Nous souhaitons que notre ministère et la justice de notre pays soient à ses cotés pour la défendre, l'aider dans ces graves circonstances lui permettant de retrouver une vie sereine.

Pour le SNUIPP-FSU 24 c'est ensemble dans la solidarité que nous pourrons faire progresser notre métier, les conditions dans lesquelles nous l'exerçons et les enfants qui nous sont confiés par leurs familles.

Les délégués élus à la CAPD du SNUipp-FSU Dordogne.